

REFERENCES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

- Dahir portant loi n°1-82-209 du 9 moharrem 1405 (5/10/84) portant promulgation de la loi n°36-79 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12/10/71 relative au stock de sécurité.
- Dahir portant loi n°1-84-46 du 17 joumada II 1404 (21/03/84) exonérant de tout impôt les revenus agricoles.
- Dahir n°1-69-25 formant code des investissements agricoles.
- Dahir portant loi n°1-84-9 du 6 rebii II 1404 (10/01/84) modifiant et complétant le dahir n°1-69-25 du 10 joumada I 1389 (25/07/89) formant code des investissements agricoles.
- Dahir n°1-95-231 du 14 joumada II (08/11/95) portant promulgation de la loi cadre n°18-95 formant la charte de l'investissement.
- Décret n°2-77-435 du 29/09/77 délimitant deux périmètres d'irrigation dans le LOUKKOUS II (province de kénitra) soumis aux dispositions du dahir n° 1-69-25 du 10 joumada I 1339 (23/07/69) formant code des investissements agricoles.
- Décret n°2-98-365 du 18 ramdan 1419 (06/01/99) instituant une prime à certains investissements agricoles.
- Décret n°716-68 du 25/07/69 délimitant une zone d'assainissement dans le GHARB soumise aux dispositions du titre III du dahir n°1-69-25 du 10 joumada I 1389 (25juillet 1969) formant code des investissements agricoles
- Décret n°2-96-16 du 13 safar 1417 (30 juin 1996) modifiant et complétant de décret n°2-84-839 du 5 rabii II 1405 (28 décembre 1984) instituant au profit de l'office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses une taxe parafiscale dénommée "taxe de commercialisation et de stockage des orges".
- Décret n°2-96-298 du safar 1417 (30 juin 1996) instituant au profit de l'office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses une taxe de commercialisation des céréales et des légumineuses et fixant les modalités de son recouvrement.
- Décret n°2-97-340 du 24 safar 1481 (30/06/97) complétant le Décret n°2-86-99 du 3 rejeb 1406 (14/03/86) pris pour l'application de la loi n°30-85 relative à la taxe sur la valeur ajoutée.
- Décret n°2-98-517 du 7 joumada II 1419 (29 septembre 1998) fixant les valeurs minimales des marchandises en douane ainsi que la liste des marchandises qui y sont soumises.
- Décret n° 2-83-752 du 7 joumada I 1405 (29 janvier 1985) réglementant les encouragements de l'Etat en vue de l'aménagement hydroagricole et des améliorations foncières des propriétés agricoles.
- Décret n°2-93-291 du 6 rebii I 1414 (25/08/93) complétant le Décret n°2-69-313 du 10 joumada I 1389(25/07/69) réglementant les encouragements de l'état en vue de l'acquisition de matériel agricole.
- Décret n° 2-86-551 de 20 moharrem 1408 (15 septembre 1987) réglementant les encouragements de l'Etat en vue de l'intensification de la production animale.
- Décret n° 2-89-218 du 25 moharrem 1410 (28 août 1989) complétant le décret n° 2-69-313 du 10 joumada I 1389 (25 juillet 1969) réglementant les encouragements de l'Etat en vue de l'acquisition de matériel agricole.
- Décret n° 2-93-291 du 6 rebia I 1414 (25 août 1993) complétant le décret n° 2-69-313 du 10 joumada I 1389 (25 juillet 1969) réglementant les encouragements de l'Etat en vue de l'acquisition de matériel agricole.
- Décret n° 2-89-31 du 18 joumada I 1410 (18 décembre 1989) portant aide à la promotion des exportations des produits agricoles par voie aérienne et complétant le décret n°2-85-891 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) fixant la procédure de distribution de l'aide financière accordée par l'Etat pour l'intensification de la production agricole.
- Décret n° 2-89-564 du 18 joumada I 1410 (18 décembre 1989) complétant le décret n° 2-85-891 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) fixant la procédure de distribution de l'aide financière accordée par l'Etat pour l'intensification de la production agricole.
- Arrêté conjoint du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et du ministre de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes n°1952-98 (30/09/98) portant homologation de normes marocaines.
- Arrêté du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat n°932-97 du 7 moharrem 1419 (4mai 1998) fixant la liste des matériels, outillages et biens d'équipement exclus du bénéfice de l'exonération de droit d'importation et de la taxe sur la valeur ajoutée prévue par l'article 6 de la loi n°16-87 instituant les mesures d'encouragement aux diplômés de la formation professionnelle.
- Arrêté conjoint du MARA et du ministre des finances n°1305-83 du 10 joumada I 1405 (01/02/85) fixant les modalités de l'aide de l'état en vue de l'aménagement des propriétés agricoles.

- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la mise en valeur agricole, du ministre d'état chargé de l'intérieur et de l'information et du ministre des finances n°1574-93 du 21 regeb 1414 (04/01/94) complétant l'arrêté conjoint n°1305-83 du 10 jourmada I 1405 (01/02/85) fixant les modalités de l'aide de l'état en vue de l'aménagement des propriétés agricoles
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la mise en valeur agricole, du ministre de l'état à l'intérieur et à l'information et du ministre des finances et des investissements n°3941-94 du 10 regeb 1415 (13/12-94) fixant les modalités de l'aide de l'état pour la réalisation d'unités du conditionnement des produits agricoles, construction et équipement des stations de conditionnement.
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, du ministre de l'intérieur et de l'information et du ministre des finances n°1575-93 du 8 moharrem 1414 (29/06/93) complétant l'arrêté n° 73-88 du 24 jourmada I 1408 (15/01/88) fixant les modalités de l'aide de l'état à l'acquisition du matériel agricole.
- Arrêté du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat n°1901-98 du 15 jourmada II 1419 (7/10/98) complétant l'arrêté n°1308-94 du 7 kaada 1414 (19/04/94) fixant la liste des marchandises faisant l'objet des mesures de restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation.
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, du ministre de l'intérieur et du ministre des finances n°1305-83 du 10 jourmada I 1405 (1er février 1985) fixant les modalités de l'aide de l'Etat en vue de l'aménagement des propriétés agricoles.
- Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, du ministre de l'intérieur et de l'information et du ministre des finances n°1575-93 du 8 moharrem 1414 (29 juin 1993) complétant l'arrêté n° 73-88 du 24 jourmada I 1408 (15 janvier 1988) fixant les modalités de l'aide de l'Etat à l'acquisition du matériel agricole.
- Arrêté du ministre de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes n° 1329-98 du 6 safar 1419 (1er juin 1998) modifiant l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 1535-87 du 13 jourmada I 1408 (4 janvier 1988) pris pour l'application de l'article 10 du décret n° 2-86-551 du 20 moharrem 1408 (15 septembre 1987) réglementant les encouragements de l'Etat en vue de l'intensification de la production animale.
- Arrêté conjoint du ministre d'Etat à l'intérieur, du ministre de l'agriculture et de la mise en valeur agricole et du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 1936-96 du 19 jourmada I 1417 (3 octobre 1996) modifiant l'arrêté conjoint n° 1305-83 du 10 jourmada I 1405 (1er février 1985) fixant les modalités de l'aide de l'Etat en vue de l'aménagement des propriétés agricoles.
- Loi n°18-71 du 7/01/72 complétant le dahir n°1-69-25 du 10 jourmada I 1389 (25juillet 1969) formant code des investissements agricoles